

Éditorial

L'assemblée générale de notre Institut a eu lieu le 30 avril dernier à l'auditorium 2000 du Heysel. Par la présente, je tiens à remercier les membres qui y ont participé, que ce soit en personne ou par procuration. Cette participation témoigne de leur implication et de leur intérêt pour le rapport annuel, les comptes et le budget de l'Institut. L'assemblée s'est déroulée dans une ambiance sereine et le Conseil a obtenu l'autorisation de vendre l'immeuble de la rue de Livourne 41 au prix proposé. Vous trouverez le rapport de cette assemblée générale plus loin dans le présent numéro.

Le tour des provinces organisé dans le but de rencontrer les membres s'est également achevé. Il nous a permis d'accueillir plus de 3 000 membres et stagiaires sur pas moins de 11 sites et de leur fournir des informations sur le fonctionnement du Conseil et sur les nouveautés législatives et réglementaires qui influencent l'exercice de la profession au quotidien. Tout comme lors de la première édition de 2009, les réactions des membres présents ont été positives. Nous y reviendrons également plus loin dans ce numéro.

La «Confédération fiscale européenne» (CFE), dont l'Institut est membre, a transféré son siège de Paris vers Bruxelles. Ce déménagement a nécessité la rédaction de

nouveaux statuts, lesquels ont été signés par tous les membres, qui ont dès lors la qualité de membre fondateur de cette nouvelle Confédération, à l'occasion d'une assemblée générale solennelle qui s'est tenue le 8 avril 2011. Le président Stephen Coleclough a remercié tout particulièrement Christine Cloquet pour son travail de préparation à la rédaction des statuts et à la collecte des différentes données d'identité et procurations, grâce auquel l'assemblée générale constitutive a pu se dérouler sans encombre. Les statuts doivent encore être ratifiés par arrêté royal.

La «Fédération des Experts-comptables européens» (FEE) a elle aussi tenu son assemblée générale. Philip Johnson (Royaume-Uni) y a été nommé président pour 2 ans et André Killesse vice-président. André Killesse est président honoraire de l'Institut des Réviseurs d'entreprises et membre de l'IEC. Nous lui souhaitons bonne chance dans l'exercice de ce mandat. Le vice-président sera normalement nommé président après 2 ans. L'IEC espère que la voix des experts-comptables qui la composent et des experts-comptables internes sera mieux entendue, car ceux-ci accompagnent principalement les PME qui sont le principal moteur de l'économie belge et le premier employeur de Belgique. ●

André Bert, Président